

Rapport sur le préavis municipal no 53 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression dans le secteur Grand-Rue - Jura

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission technique composée de:

M. Martin Ahlström 1er membre et rapporteur
M. Maurizio Di Felice
M. Jean-Philippe Genoud
M. David Mayer
M. Nicolas Aeschmann

s'est réunie le mardi 5 décembre 2018

Remerciements

La commission remercie M. Michael Rohrer et M. Ranfiss Trujillo pour leur disponibilité et les informations transmises ainsi que pour les réponses fournies.

Préambule

La Municipalité demande au Conseil communal d'accorder un crédit de CHF 215'000 pour remplacer en urgence et de façon temporaire les conduites existantes en fonte grise sur un linéaire de 225 m réparti sur la Grand-Rue et la rue du Jura.

Exposé

La demande de la Municipalité intervient après l'apparition soudaine et progressive de plusieurs fuites sur la Grand-Rue et la rue du Jura durant la dernière semaine du mois de novembre 2018.

M. Michael Rohrer expose que les causes exactes des fuites ne sont en l'état pas identifiées. Il s'agit probablement d'un concours de circonstances, à savoir la présence de 2 bras morts (conduites fermées), la vétusté des conduites (datant de 1923), la composition des conduites (fonte grise), l'emplacement des conduites (dans de la glaise) et enfin les vibrations causées par le passage de camions lourds en raison des travaux récents dans le secteur.

Historiquement, il y a déjà eu des fuites dans ce quartier, de sorte que les risques sont connus.

Comme déjà expliqué lors du préavis No 48, il est rappelé que la fonte ductile est plus adaptée que la fonte grise. La durée de vie de la fonte grise est de 70 ans environ. Depuis les années 1960, les conduites sont en fonte ductile, plus résistantes. Le réseau de conduites à la Grand Rue et à la rue du Jura est toujours en fonte grise.

M. Ranfiss Trujillo observe que le réseau de distribution d'eau de la ville est sain dans son ensemble. Il est prévu dans le cadre des travaux du vieux bourg de remplacer le réseau de conduites et de mettre en place un système séparatif (eaux usées et eaux claires). Il n'est en revanche pas prévu à ce stade de procéder à des analyses sur le réseau actuel.

M. Michael Rohrer confirme que les nouvelles conduites sont temporaires. Le réseau sera entièrement remanié lors des travaux du vieux bourg. Les conduites temporaires serviront alors de bypass pour le maintien des alimentations en eau du quartier. Pour mémoire, les travaux du vieux bourg débuteront en 2020 sur la rue du Jura et en 2021 sur la Grand Rue. Les conduites seront ensuite utilisées à nouveaux lors de la mise en place du réseau définitif du vieux bourg, avec la précision qu'elles auraient en toute hypothèse dû être acquises avant le début des travaux.

M. Michael Rohrer expose que le réseau entier de conduites du vieux bourg ne peut pas être remplacé à ce stade dans la mesure où cela nécessiterait la mise en œuvre d'une procédure d'autorisation complète et dans la mesure où cela impliquerait d'effectuer une partie du travail à double (avec le début des travaux du vieux bourg).

Les travaux prévus dans le cadre du Préavis No 53 sont ponctuels et ne nécessitent pas d'autorisation de l'Office de la consommation.

Au niveau du secteur d'intervention, M. Michael Rohrer précise que celui-ci a été identifié en fonction des endroits où le réseau peut être fermé sans bloquer tout le quartier, l'idée étant de protéger exclusivement le secteur étant considéré à risque. De façon concrète, le secteur en question touche potentiellement 210 personnes.

M. Michael Rohrer rappelle que les travaux permettront de réduire le risque de nouvelles fuites. Les bras morts seront par ailleurs supprimés, ce qui réduit davantage les risques. Il faut néanmoins garder à l'esprit que le risque 0 n'existe pas.

M. Michael Rohrer et M. Ranfiss Trujillo expliquent que les travaux prendront 4 semaines. Ceux-ci seront suspendus entre Noël et Nouvel-an et prendront fin en janvier 2019. Du goudron provisoire sera mis sur la chaussée et sera remplacé lors des travaux du vieux bourg. Il ne sera pas possible à ce stade de prendre des mesures préparatoires en vue des travaux du vieux bourg dans la mesure où les conduites ne passeront pas aux mêmes endroits.

Enfin, M. Michael Rohrer confirme que les CHF 215'000.- représentent le coût des travaux, lesquels ont déjà débuté le 29 novembre 2018.

Les interventions jusqu'au 28 novembre 2018 représentent un coût de CHF 110'000.- (prélevé sur le budget entretien).

Discussion

La commission retient que les travaux faisant l'objet du préavis No 53 sont non seulement bien fondées mais également nécessaires.

La commission ne discerne pas de contre-indication à ce que la Municipalité finance le coût des études par un emprunt.

La commission s'inquiète du manque de prévisibilité de futures fuites possibles dans le secteur du vieux bourg. Elle se demande si la Municipalité ne pourrait pas, dans la mesure des moyens techniques disponibles, tenter d'évaluer la probabilité de fuites dans le secteur.

Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la commission technique recommande, à l'unanimité de ses membres, de prendre la décision du préavis, soit:

LE CONSEIL COMMUNAL

vu - le préavis municipal No 53 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression dans le secteur Grand-Rue - Jura

ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

I. - d'accorder un crédit de CHF 215'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;

II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 215'000.-

* * *

M. Martin Ahlström

M. Maurizio Di Felice

M. Jean-Philippe Genoud

M. David Mayer

M. Nicolas Aeschmann